

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2020-015

Date de convocation : 24 juillet 2020

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 25
Nombre de membres votants : 25

L'an deux mille vingt, le 30 JUILLET à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des Fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, FERLET, GIRAUD, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, MOREL, BOBICHON, SERVANIN, COQUARD, DIDELET, SAVOIE, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, BELIER-COLLONGE, LAFONT, NELIAS.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM Safi

Objet : Election du Président et des autres membres du Bureau

M. SERVANIN Bernard, doyen d'âge, après lecture des articles L5211-2 et L2122 du CGCT, invite les délégués à procéder, au scrutin secret, à l'élection du Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. JULLIEN Daniel : 25

Monsieur **JULLIEN Daniel** est élu Président au 1^{er} tour de scrutin avec 25 voix.

Monsieur Le Président explique qu'aux termes de l'article L. 5211-10, le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents étant librement déterminé par l'organe délibérant (sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci),

Il précise que les statuts du Syndicat prévoient que le Bureau est composé d'un Président, de 3 Vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Monsieur le Président invite donc le Comité à se prononcer sur le nombre de vice-Présidents.

A l'unanimité, le Comité décide que le Bureau sera composé du Président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Monsieur le Président fait dès lors procéder à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. MARTIN Alexandre : 13
- M. GIRAUD Guillaume : 7
- Mme REVOL Eloïse : 5

Monsieur **MARTIN Alexandre** est élu 1^{er} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 13 voix.

Monsieur Le Président fait ensuite procéder à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M.COQUARD Didier : 18
- M.GIRAUD Guillaume : 7

REÇU EN PREFECTURE

le 04/08/2020

Application agréée E-legalite.com

Monsieur **COQUARD Didier** est élu 2^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 18 voix.

Monsieur le Président fait ensuite procéder à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. REMILLY Roger : 16
- Mme REVOL Eloïse : 9

Monsieur **REMILLY Roger** est élu 3^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 16 voix.

Monsieur Le Président fait ensuite procéder à l'élection du Secrétaire.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. BOBICHON Jean-Jacques : 8
- M. GIRAUD Guillaume : 16
- Mme REVOL Eloïse : 1

Monsieur **GIRAUD Guillaume** est élu Secrétaire avec 16 voix.

Monsieur Daniel JULLIEN fait ensuite procéder à l'élection du Secrétaire-Adjoint.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. BOBICHON Jean-Jacques : 20
- M. REVOL Eloïse : 3

Monsieur **BOBICHON Jean-Jacques** est élu Secrétaire-Adjoint avec 20 voix.

Le Bureau ainsi élu :

- Président : M. JULLIEN Daniel
- 1^{er} Vice-Président : M. MARTIN Alexandre
- 2^{ème} Vice-Président : M. COQUARD Didier
- 3^{ème} Vice-Président : M. REMILLY Roger
- Secrétaire : M. GIRAUD Guillaume
- Secrétaire-Adjoint : M. BOBICHON Jean-Jacques

Est installé dans ses fonctions

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Daniel JULLIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le



REÇU EN PREFECTURE

le 04/08/2020

Application agréée E-legalite.com